

nis. Voilà monsieur le président, la sorte de renseignements que nous devrions avoir. Ce n'est certainement pas trop demander. En partant de là, nous pourrions commencer à demander quelle est la situation de l'instruction des diverses unités, sachant à quelles sortes d'unités nous avons affaire, connaissant le nombre des effectifs dont il est question, et la raison pour laquelle on demande des crédits. Enfin je prie instamment le ministre de nous dire qu'il va se conformer à cette suggestion, et qu'avant que nous considérions de nouveau ces crédits, on nous communiquera ces renseignements.

M. Thomson: Monsieur le président, voilà bientôt deux sessions que je me contente d'écouter les délibérations, mais ce soir il me semble qu'il est temps, même pour un nouveau venu comme moi, d'ouvrir la bouche. J'ai écouté le discours du chef de l'opposition. C'était un excellent discours sur sa façon de comprendre l'art de la guerre. J'ai remarqué que, du commencement à la fin, il a réclamé de plus en plus de renseignements, comme il l'a fait le 14 mars cette année, ainsi qu'en fait foi la page 789 du *hansard*. Il lisait à cette occasion:

Ce sont des déclarations comme celles-là, monsieur l'Orateur, qui enlèvent aux députés toute confiance dans les renseignements qu'on leur communique ici sur la défense nationale.

Plus tard il a affirmé qu'on voulait induire la Chambre en erreur. Un peu plus loin il se rachète en disant que le ministre de la Défense nationale s'est montré très courtois envers lui.

Je crois qu'on a été trop sévère pour le ministre de la Défense nationale. Il y a des années qu'il s'efforce de répondre franchement, patiemment et complètement à toutes les questions qu'on lui pose. Ça n'a pas de sens de comparer son ministère à celui des Travaux publics. Son ministère n'a rien de "public": c'est un ministère entouré de secrets. Si le chef de l'opposition demande plus de renseignements, je tiens à lui signaler que le *Morning Citizen* d'Ottawa, dans son numéro du 17 mars, contient un éditorial qui appuie jusqu'à un certain point et peut-être beaucoup sa demande de plus amples renseignements. J'en cite un passage:

Il est vrai que quelques membres de l'opposition, à commencer par M. Drew lui-même, n'ont pas été très prudents, dans le passé, quant à l'emploi de renseignements confidentiels d'ordre militaire.

C'est peut-être là une raison suffisante de retenir les renseignements confidentiels d'ordre militaire.

Au cours de son discours de ce soir, le chef de l'opposition a parlé de "ces dépenses énormes en temps de paix". Plus tard, il disait: "Nous parlons en termes de guerre". J'appuie cette dernière affirmation. Inutile

[M. Drew.]

de crier "paix, paix" quand la paix n'existe pas. Nous parlons en termes de guerre. Il a parlé de la guerre de 1914-1918 et a admis que nous n'y étions pas préparés. Savons-nous aujourd'hui jusqu'à quel point nos ennemis le sont? Si nous ne le savons pas, pourquoi leur donnerions-nous une idée de l'étendue de nos préparatifs? Il s'inquiète et regrette de n'être pas renseigné. Nous sommes tous les deux sur le même plan à la Chambre; or je puis affirmer qu'ici, nous sommes satisfaits de ne pas être renseignés complètement. Nous nous contentons d'avoir confiance en ceux qui ont pour mission de diriger ce pays.

M. Harkness: Vous vous contentez d'être des machines à voter.

M. Cavers: Comme vous.

M. Thomson: Nous sommes contents de notre gouvernement, et le peuple canadien nous a approuvés le 27 juin dernier.

M. Knowles: Quarante-neuf pour cent.

M. Thomson: Que personne à la Chambre ne se laisse persuader du contraire.

M. Fraser: Vive notre parti!

M. Thomson: On a ensuite choisi le cabinet, et celui-ci a désigné les membres du Conseil de la défense. Quels sont-ils? Tout d'abord, le premier ministre du Canada (M. St-Laurent), le plus grand Canadien qui soit aujourd'hui. Qui encore? Le ministre de la Défense nationale, pour qui tous n'ont que des louanges et des remerciements, occupe le poste de vice-président. Et après? Le ministre du Commerce. Tous s'accordent à dire que c'est lui qui durant le plus fort de la guerre a porté le plus lourd fardeau. Personne au Canada n'a autant mérité que lui durant la guerre. Personne n'a travaillé plus que le ministre du Commerce. Le ministre des Finances et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures font également partie du Conseil de la défense. Leur rôle consiste à prévoir les besoins de la défense, à en faire part au Conseil du Trésor, à les transmettre à la Chambre, et à en surveiller et en contrôler l'application. Ce n'est pas tout. Le comité du cabinet, les sous-ministres de la Défense nationale et les chefs d'état-major agissent à titre de conseillers. Ils sont donc plusieurs. Il ne faut pas laisser croire aux gens que le ministre de la Défense nationale est seul à assumer ces responsabilités. Il bénéficie de l'avis d'un groupe de conseillers sans pareils dans toute l'histoire du pays.

M. Fraser: Vous faites l'éloge de vos chefs.

M. Cavers: Ça ne fait que commencer.

M. le président suppléant: A l'ordre!